



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

BILAN 1
du Plan
d'engagement
vers la réussite

DYNAMIQUE,
humaine ET
INNOVANTE

Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec 

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

LANCEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 ET BILAN DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB). Cette année a été marquée par le lancement de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 ainsi que des avancées significatives pour assurer la réussite de chaque élève, jeunes et adultes.

Notre PEVR, fruit d'une démarche collaborative, reflète nos valeurs : dynamique, humaine et innovante. Il oriente nos actions autour de trois grands enjeux : améliorer la diplomation et la qualification, offrir des milieux de vie et d'apprentissage inspirants et sécuritaires, et mobiliser tous les acteurs pour la réussite. Ces objectifs s'inscrivent dans une vision cohérente et ciblent des attentes élevées soutenues par les projets éducatifs de nos écoles et centres de formation ainsi que les plans d'action de nos services.

Notre engagement collectif repose sur des pratiques probantes appuyées par la recherche, dont le développement d'une culture collaborative. Des équipes de leadership ont été formées dans chaque établissement, conformément au projet CAR (Collaborer, apprendre, réussir) en partenariat avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), et sont guidées par M. François Massé, consultant expert. Ces efforts visent à faire du CSSOB une organisation apprenante et performante où le développement professionnel, l'accompagnement du personnel et l'insertion professionnelle jouent un rôle central.

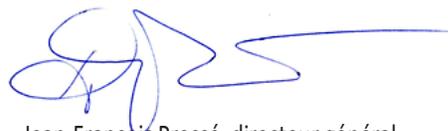
Parmi nos réalisations, la progression continue des taux de diplomation et de qualification témoigne de l'impact du travail collaboratif en développement au cours des dernières années. Cependant, des défis subsistent : adapter notre approche pour répondre aux besoins diversifiés des élèves et faire évoluer la culture de l'éducation dans notre communauté.

Nous savons que la réussite des élèves repose sur la collaboration et l'engagement de tous et nous remercions chaleureusement le personnel, les parents, les partenaires et les membres de la communauté. Ensemble, nous façonnons un avenir prometteur, où chaque élève pourra s'épanouir pleinement et contribuer à une société dynamique et inclusive.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce rapport annuel 2023-2024, témoignage de nos efforts et de notre vision partagée pour la réussite éducative.



Francis Murphy, président du conseil d'administration



Jean-François Pressé, directeur général



UN GRAND MERCI À NOTRE PRÉSIDENTE SORTANTE, MADAME MARIE-EVE DUFOUR

Nous tenons à remercier madame Marie-Eve Dufour, qui a assuré la présidence du conseil d'administration de 2020 à 2024 et à souligner son implication remarquable pour la réussite des élèves jeunes et adultes. Première présidente du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, elle a su guider le conseil d'administration dans son nouveau rôle et a participé activement aux différents comités afin de connaître en profondeur les dossiers relevant de leurs responsabilités.



Plaçant toujours au cœur des décisions la réussite de tous, elle s'est assurée avec les membres du conseil d'administration, d'une saine gestion du Centre de services scolaire. Nous saluons sa précieuse contribution et sa collaboration pour la valorisation de l'éducation dans notre communauté.

Table des matières

	2
	2
1. Présentation du Centre de services scolaire	5
1.1. Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref	5
1.2. Faits saillants	7
1.3. Services éducatifs et autres services	10
2. Gouvernance du Centre de services scolaire	13
2.1. Conseil d'administration	13
2.2. Autres comités de gouvernance	13
2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	15
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	15
3. Résultats	16
3.1. Plan d'engagement vers la réussite	16
3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation	19
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	20
4.UTILISATION DES RESSOURCES	21
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire	21
4.2 Ressources financières	24
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	25
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	26
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	26

1. Présentation du Centre de services scolaire

1.1. Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) en bref

Mission

« Mettre en place des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification ».

Vision

« Des milieux éducatifs inclusifs qui tiennent compte des diversités des apprenants, qui assurent le développement d'une culture collaborative favorisant la réussite et l'épanouissement des élèves jeunes et adultes, et qui s'appuient sur les compétences d'un personnel engagé, sur la collaboration des parents, des partenaires et de la communauté. La vision du Centre de services scolaire, ancrée dans la communauté et la vie quotidienne, repose sur celle de la Politique de la réussite éducative du Québec ».

Valeurs

HUMAINE

Un Centre de services scolaire ouvert à la diversité, favorisant le vivre-ensemble en mettant l'accent sur l'empathie et la bienveillance, de manière que chacun puisse développer son plein potentiel.

DYNAMIQUE

Un Centre de services scolaire ancré et engagé dans son milieu, fier de son personnel et des infrastructures qui la composent, et qui contribue au développement social, culturel, sportif et économique de son territoire.

INNOVANTE

C'est par une approche visionnaire, audacieuse et créative que le défi que constitue la réussite éducative de toutes et de tous pourra être relevé, dans un environnement transformé par la mondialisation, le numérique et requérant des compétences propres au 21^e siècle.

Un vaste territoire dans une région ressource

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne municipalité de Cadillac, devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda. Son territoire s'étend sur une superficie de plus 27 600 km² et sa population représente plus de 43 700 habitants. Mentionnons que 90 % de nos écoles primaires et secondaires (15/17) ont un indice de défavorisation dans les plus élevés (8-9-10).

19 établissements scolaires et 23 bâtiments

- 13 écoles primaires et deux pavillons
- 4 écoles secondaires
- 1 centre de formation professionnelle
- 1 centre de formation générale des adultes offrant des services dans les trois secteurs Malartic, Senneterre et Val-d'Or (trois bâtiments)

Le CSSOB est un employeur majeur dans la communauté. *

1 184 membres du personnel au 30 septembre 2023

- 633 membres du personnel enseignant
- 433 membres du personnel de soutien
- 68 membres du personnel professionnel
- 50 membres du personnel d'encadrement

En 2023-2024, plus de 7 300 élèves jeunes et adultes fréquentent nos établissements scolaires.

- 5 558 élèves préscolaire, primaire et secondaire
- 1 756 élèves formation générale des adultes et formation professionnelle

Clientèle scolaire dans chacun de nos établissements

Données au 30 septembre 2023

Écoles primaires	Clientèle
École Saint-Sauveur	354
École alternative Papillon-d'Or	106
École Charles-René-Lalande	89
École Louis-Querbes	45
École Notre-Dame-de-Fatima	371
École institutionnelle Chanoine-Delisle	
- Pavillon Chanoine-Delisle	154
- Pavillon Saint-Paul	113
École intégrée d'Or-et-de-Champs	
- Édifice Assomption	64
- Édifice Rosaire	268
École Saint-Joseph	412
École Sainte-Lucie	248
École Sainte-Marie	290
École Saint-Isidore	247
École Des Explorateurs	365
École Saint-Philippe	168
École secondaire Le Transit	
<i>Primaire</i>	18
<i>Secondaire</i>	490
École secondaire La Concorde	185
École secondaire Le Tremplin	407
Polyvalente Le Carrefour	1 146
Centre de formation générale adulte	997
<i>Édifice L'Horizon</i>	
<i>Édifice La Concorde</i>	
<i>Édifice Le Trait-d'Union</i>	
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	759

1.2. Faits saillants

Le Centre de services scolaire vous présente quelques faits marquants de l'année 2023-2024 en lien avec les grands enjeux de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

ENJEU 1

LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

Actualisation des normes et modalités en évaluation avec l'accompagnement de conseillers pédagogiques afin d'assurer la mise en place de stratégies probantes en matière de jugement professionnel dans tous les milieux scolaires.

Succès du programme de concomitance permettant aux élèves de compléter des préalables du secondaire en plus de suivre un programme menant à un diplôme d'études professionnelles (47 élèves inscrits 2023-2024).

Développement d'un langage commun avec la conférence « La collaboration, un atout pour le bien-être de tous » de la psychologue Rose-Marie Charest et la formation « Effectuer une réelle transformation culturelle de notre école, car enseigner, c'est un sport d'équipe », de François Massé, consultant Écoles efficaces.

Accompagnement des équipes de leadership dans chacun des établissements afin de mettre en place des stratégies probantes et efficaces pour assurer la réussite de chaque élève.

Bonification du projet de mentorat au primaire permettant de soutenir une cinquantaine d'enseignants en début de carrière ou qui ne possèdent pas le brevet d'enseignement. Pour le secondaire, chaque école a ciblé des enseignants mentors pour l'accompagnement de leur nouveau personnel.

Mise en place en formation professionnelle d'un plan d'amélioration pour l'accompagnement individualisé des élèves et de mentorat par les pairs pour assurer une plus grande réussite.

Organisation d'une journée de dépistage précoce en mars 2024, réalisée sous forme d'activités en gymnase avec les parents et enfants, afin d'assurer une transition harmonieuse de la petite enfance vers l'école pour soutenir les parents dans une démarche de référence au besoin.

Offre d'activités, d'ateliers et de présentations en bibliothèques scolaires tout au long de l'année ainsi que la poursuite du projet des escouades littéraires dans certains milieux en collaboration avec le bibliothécaire et la technicienne en documentation.

Formation et mise en place dans les classes de 1^{re} année du programme *En mouvement, j'écris* par l'ergothérapeute dans le but d'intégrer plus efficacement l'écriture chez les élèves.

Mise en œuvre d'un plan de rattrapage permettant d'offrir notamment des services de tutorat, du soutien pédagogique ainsi que des activités de soutien pour l'apprentissage du français pour des élèves issus de l'immigration.

Développement des compétences en leadership des gestionnaires dans le but de mobiliser les équipes et les accompagner dans la gestion des données permettant une meilleure prise de décisions, toujours pour assurer une plus grande réussite des élèves.

Participation à des activités de recrutement tels que des Salons de l'emploi et Journées Carrières dans les universités, cégeps et écoles secondaires, « speed jobbing » et à une mission de recrutement à Paris.

ENJEU 2

DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

Formation des équipes-écoles sur le savoir-être en intervention et mise à jour des plans de lutte pour contrer l'intimidation et la violence dans nos établissements.

Réalisation d'activités pédagogiques en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril 2024 dans plusieurs milieux, une occasion unique de faire vivre des apprentissages scientifiques et innovants à nos élèves.

Accompagnement des milieux pour mettre en œuvre la démarche « bouger plus au quotidien ».

Élaboration d'un guide pour les nouveaux enseignants afin de les accompagner au quotidien et poursuite de la mise en œuvre du programme d'insertion professionnelle des enseignants.

Mise sur pied d'un programme de mentorat pour les techniciennes et les éducatrices en service de garde afin de mieux les accompagner et d'assurer des interventions de qualité.

Réalisation d'une campagne de promotion et de sensibilisation au transport actif dans le cadre de la campagne de sécurité aux abords des écoles et en transport scolaire « Fais pas l'autruche ».

Réaménagement et verdissement de la cour d'école et promotion des saines habitudes de vie à l'école Saint-Isidore.

Nouvel aménagement de L'Entre-Deux, un espace inspirant et rassembleur au Centre l'Horizon, pour accroître le sentiment d'appartenance et offrir un environnement dynamique aux élèves adultes, comprenant notamment une cuisine pour des projets de découvertes et partages culinaires et une mezzanine pour étudier.

Adoption d'une politique culturelle au CSSOB, officialisant notre volonté de reconnaître l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité en exprimant une vision commune et partagée de la culture.

Organisation d'un premier événement « Speed dating culturel » réunissant des artistes de la région et nos ambassadeurs culturels afin de venir présenter leur offre scolaire.

Tenue d'une activité de culture scientifique avec un chasseur d'étoiles sous un dôme géant (Maestrophoto) dans toutes nos écoles primaires.

ENJEU 3

DES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

Accès gratuit au Parcours Parents - Aider son enfant.com pour tous les parents de nos écoles primaires et secondaires. Cette plateforme en ligne regorge de ressources pratiques pour les accompagner dans leur rôle parental : des parcours thématiques sur des sujets variés comme le TDA/H, les écrans, les troubles d'apprentissage, des groupes de discussion et des événements en direct.

Formation dans les établissements sur les interventions efficaces en milieu défavorisé, visant à développer une meilleure collaboration école-famille.

Reconnaissance de l'engagement du Centre de services scolaire par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or pour son accompagnement exemplaire dans le soutien des élèves issus des Premières Nations et leur famille en désignant notre professionnelle Maude Goulet comme porte-parole de la Marche Gabriel Commanda 2024.

Création d'une table de concertation entre Mino Obigiwasin et les services éducatifs à la rentrée 2023 dans le but d'atteindre le plein potentiel de tous nos élèves des Premières Nations et de créer un canal de communication.

Implantation de Moozoom dans toutes les écoles primaires, une plateforme numérique qui propose une approche simple et systémique pour le développement de l'apprentissage socio-émotionnel, afin d'accompagner le personnel et les élèves.

Démarche d'optimisation des services de francisation au secteur Jeunes démarrée en 2023-2024 par le Service des ressources éducatives afin de répondre aux besoins des milieux pour la rentrée 2024-2025.

Mise sur pied d'une campagne régionale de sensibilisation à la période d'examens de fin d'année grâce à une collaboration des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James. Cette initiative vise à offrir des conseils pratiques et concrets aux parents et aux employeurs afin de favoriser la réussite des élèves.

Célébration des cinq ans d'Expérience Québec, un service régional qui soutient les cinq centres de formation professionnelles pour le recrutement à l'international et l'accompagnement des élèves internationaux dans leur démarche d'immigration et d'intégration durant leur formation. Plus de 320 élèves internationaux, provenant de 25 pays différents ont été accueillis, par notre équipe, dans notre région depuis les débuts.

Lancement d'une nouvelle image de marque en formation professionnelle, Destination FP, visant à promouvoir et valoriser les programmes de formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, réunissant les six centres de formation professionnelle, afin de rejoindre les parents et les futurs élèves.

Retour de l'activité de prévention à la conduite avec capacités affaiblies avec les services d'urgence pour les élèves de 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour et les élèves des centres de formation.

Prix et reconnaissance

Le Café L'Horizon, lauréat local du 26^e Défi OSEntreprendre, est un projet collaboratif et inclusif initié par les élèves en formation générale des adultes, en francisation et en intégration sociale, qui permet de cuisiner et servir une fois par semaine un plat à l'Entre-Deux. Cette initiative permet de ravir les papilles de près d'une trentaine d'élèves et membres du personnel, mais également de mettre en valeur et de célébrer la richesse et la diversité culturelle présentes dans l'établissement.

Remise de l'étoile de bienveillance à David Leblond, Cheryl Chalifoux et Joanie Fillion

Reconnaissance d'un acte de civisme exemplaire survenu à l'école secondaire La Concorde impliquant trois membres de notre personnel, David Leblond, Cheryl Chalifoux et Joanie Fillion. Leur réponse rapide et leur collaboration ont joué un rôle crucial dans le sauvetage d'une élève en situation critique.

Remise de la bourse Retour réussite de la Fondation pour l'alphabétisation à madame Denieuse Desther, élève du Centre L'Horizon, pour son parcours, sa persévérance et sa détermination. Originaire d'Haïti, elle a repris ses études après plus d'un demi-siècle pour améliorer son français et faciliter son intégration au Québec.

Réception du Prix Partenariat du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Prix Partenaire au Gala Rayon C aux Ambassadeurs culturels, structure de réseautage du comité culturel conjoint CSSOB et Service culturel de la Ville de Val-d'Or, qui vise à accroître l'offre d'activités répondant aux besoins du milieu scolaire et à multiplier les expériences culturelles vécues par les élèves, afin que la culture soit un moyen de renforcement des apprentissages et d'enrichissement personnel.

1.3 Services éducatifs et autres services

NOS SERVICES D'ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

La maternelle 4 ans et 5 ans sont offertes dans toutes nos écoles primaires.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, conformément au Régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Nos écoles offrent plusieurs services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi qu'une variété de projets et programmes dans divers domaines (sport, musique, art et programme d'éducation intermédiaire). On trouve également une école à projet particulier (une école alternative) au primaire.

Des parcours particuliers sont offerts tels que des classes de présecondaire, de Formation aux métiers semi-spécialisés (FMS), de Formation préparatoire au travail (FPT), de Cheminement particulier continu (CPC), de concomitance, de service d'accompagnement social (SAS), de programme d'action communautaire sur le terrain en éducation (PACTE) et démarche éducative favorisant l'intégration sociale (DÉFI) des élèves de 16 à 21 ans qui ont une déficience intellectuelle.

LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus. Différents services de formation sont accessibles :

- Cours du présecondaire et du secondaire;
- Préalables à la formation professionnelle (français, mathématiques, anglais, TDG et TENS);
- Alphabétisation;
- Francisation;
- Intégration sociale (IS);
- Intégration socioprofessionnelle en métiers semi-spécialisés (ISP), plus de 150 métiers disponibles.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les programmes de formation sont les suivants :

- Mécanique automobile;
- Carrosserie;
- Coiffure;
- Dessin de bâtiment;
- Dessin industriel;
- Vente-conseil et représentation;
- Secrétariat;
- Conduite de machines de traitement du minerai;
- Extraction de minerai;
- Forage au diamant;
- Forage et dynamitage.

Un programme de concomitance est offert pour permettre à des élèves de terminer leurs cours obligatoires au secondaire tout en débutant leur programme de formation professionnelle.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, le Centre de services scolaire offre des services complémentaires aux élèves :

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Éducation aux droits et aux responsabilités;
- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et orientation scolaires et professionnelles;
- Ergothérapie;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et services sociaux.

AUTRES SERVICES

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, entre autres :

- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- La démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- Les services aux entreprises, qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification. Il offre notamment la Formation modulaire du travailleur minier.

SERVICES À LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- Des services de garde en milieu scolaire;
- Des services de surveillance du midi;
- Des services de restauration;
- Des services de transport scolaire.

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Un conseil d'administration engagé

La gouvernance du centre de services scolaire relève d'un conseil d'administration qui permet de réunir des profils et expertises diversifiés. Le conseil est composé de 15 personnes : cinq parents, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté.

Les membres du conseil en 2023-2024

Représentants(es) des parents

Mme Marie-Eve Dufour, présidente
Mme Fanny Fournier, vice-présidente
M. Rafik Bourennani
Mme Michelle Bourque
M. Francis Murphy

Représentants(es) du personnel CSSOB

Mme Chantal Croteau
M. Sylvain Houle
Mme Geneviève Larche
M. Éric Lunam

Représentants(es) de la communauté

Mme Roxanne Bilodeau
Mme Émilie Dumas
Mme Sandra Godmer
M. Antony Rouillard
M. Maurice Veillet

CALENDRIER DES SÉANCES 2023-2024

- Séance ordinaire du 29 août 2023
- Séance ordinaire du 17 octobre 2023
- Séance ordinaire du 19 décembre 2023
- Séance ordinaire du 20 février 2024
- Séance ordinaire du 21 mai 2024
- Séance extraordinaire du 10 juin 2024
- Séance ordinaire du 18 juin 2024

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici les décisions les plus marquantes du conseil d'administration :

GOUVERNANCE

- Désignation de la vice-présidence du conseil
- Désignation d'un membre au Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Adoption des calendriers scolaires 2024-2025
- Suivi du Plan d'engagement vers la réussite
- Appui des demandes de renouvellement de la reconnaissance des programmes Sport-études

ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

- Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2024-2025
- Politique concernant les objectifs, principes et critères de répartition des revenus
- Politique concernant la culture
- Politique concernant le transport scolaire
- Directive sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant

RESSOURCES HUMAINES

- Nomination de la direction générale adjointe à temps partiel
- Structure administrative du personnel d'encadrement
- Plans d'effectifs du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien

AUTRES SUJETS

- Octroi d'un contrat de transport scolaire pour Kitcisakik
- Entente entre le CSSOB, la Ville de Val-d'Or et le Club Kinsmen
- Entente entre le CSSOB et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)
- Approbation des états financiers 2022-2023
- Adoption des grilles tarifaires 2024-2025 (services de garde, transport scolaire et surveillance du midi)
- Approbation de la liste des projets du budget d'investissement 2023-2024
- Autorisation de prêt en faveur de la Cité étudiante Desjardins de Val-d'Or

2.2. Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'évaluation de la direction générale
Michelle Bourque Geneviève Larche Maurice Veillet	Roxanne Bilodeau Fanny Fournier Antony Rouillard	Rafik Bourennani Marie-Eve Dufour Fanny Fournier
Comité des ressources matérielles et informatiques	Comité de vérification	
Francis Murphy Sylvain Houle Mathieu Ouellet	Sandra Godmer Mathieu Ouellet	

Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Comité consultatif de gestion
<p>Caroline Arcand, régisseuse par intérim Marc-André Bastien, directeur adjoint, Service des ressources humaines Véronique Beaudoin, directrice d'école Marny Bell, directrice-conseil Mylène Bisson, directrice adjointe d'école Dominique Boutet, directrice adjointe d'école Julie Breton, directrice adjointe d'école Marie-Claude Breton, directrice d'école Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des ressources éducatives Sébastien Farley, coordonnateur, Service des ressources informatiques Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines Marie-Michelle Fortier, directrice adjointe, CFP Guillaume Fournier, directeur d'école par intérim Mélanie Francoeur, directrice adjointe d'école par intérim Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques Gabriel Gélinas, coordonnateur, Service des ressources financières Véronique Gilbert, régisseuse, Service des ressources humaines Nathalie Gosselin, directrice d'école Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives Christian Landry, directeur d'école Julie Landry, directrice d'école Manon Lanthier, directrice d'école Geneviève Larche, coordonnatrice, Services des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport Nathalie Legault, secrétaire générale Sharelle Lévis-Mercier, responsable de la gestion administrative, direction générale Sophie L'Heureux, gestionnaire administrative de centre Patrick Lortie, directeur de centre Éric Lunam, directeur de centre Nathalie Lyrette, directrice adjointe d'école Jeffrey MacDonald, directeur adjoint d'école par intérim Stéphanie Mailhot, directrice d'école</p>
<p>Karen Marchand, coordonnatrice, Service des ressources éducatives Steve McCann, directeur d'école Mylène Morin, gestionnaire administrative Caroline Neveu, coordonnatrice aux communications Marie-Pierre Nolet, coordonnatrice, Service des ressources éducatives Mathieu Ouellet, coordonnateur de centre Guy Poirier, directeur d'école Jean-François Pressé, directeur général Lyne René, directrice adjointe de centre par intérim Karlyne Rhéaume, directrice adjointe d'école Martin Richard, coordonnateur de centre Martin Rivet Ethier, coordonnateur, GIEES Guylaine Sabourin, directrice d'école Annabelle Soumis, directrice adjointe d'école par intérim Élisabeth Soumis, directrice adjointe d'école par intérim Luc Thiboutot, directeur par intérim, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport Valérie Tremblay, directrice d'école Jennifer Turgeon, directrice adjointe d'école Martin Veillette, directeur d'école et de centre par intérim Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe d'école et directrice d'école par intérim</p>

Comité de répartition des ressources	Comité d'engagement pour la réussite des élèves
<p>Jean-François Pressé, directeur général Josée Ferron, directrice, Services des ressources humaines Claudie Brière, directrice, Services des ressources financières Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives Véronique Beaudoin, directrice d'école Marie-Claude Breton, directrice d'école Julie Landry, directrice d'école Éric Lunam, directeur de centre Steve McCann, directeur d'école Martin Veillette, directeur d'école Patrick Lortie, directeur de centre</p>	<p>Jean-François Pressé, directeur général Marny Bell, directrice-conseil Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des ressources éducatives Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport Guylaine Sabourin, directrice d'école primaire Martin Veillette, directeur d'école secondaire Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe, école secondaire Éric Lunam, directeur, Formation générale des adultes (FGA) Patrick Bouchard, enseignant au secondaire Marie-Ève Laprise, enseignante orthopédagogue au primaire Véronique Morasse, enseignante, FGA Guylaine Bergeron, enseignante, FP Sonia Gareau, conseillère pédagogique, Service des ressources éducatives Chantal Lachance, technicienne en documentation, Service des ressources éducatives Charlette Ménard, membre issue du milieu de la recherche en éducation et directrice de maîtrise</p>
Comité de parents	Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'apprentissage
<p>Fanny Fournier, présidente, déléguée, école Sainte-Lucie Paul-Antoine Martel, vice-président, délégué, école Papillon-d'Or Sandie Labbé-Rivard, déléguée, école Saint-Sauveur Marie-Claude Harvey, déléguée, école Charles-René-Lalande Cheryl Chalifoux, déléguée, école institutionnelle Chanoine-Delisle Julie Gagnon, déléguée, école intégrée d'Or-et-de-Champs Vanessa Webster, déléguée, école Saint-Joseph Marie-Pier Dupuis, déléguée, école Sainte-Marie Karine Gaudet, déléguée, école Saint-Isidore Kathleen Lavigne, déléguée, école Saint-Philippe Michelle Bourque, déléguée, école Le Transit Julie Métivier, délégué, école La Concorde Debby Jolin-Lessard, école Le Tremplin Geneviève Mattson, Polyvalente Le Carrefour École Louis-Querbes, vacant École Notre-Dame-de-Fatima, vacant École Des Explorateurs, vacant</p>	<p>Sonia Gilbert, présidente, membre parent Natacha Ouellet, vice-présidente, parent Marie-Anne Carré, membre parent Katy Charette, membre parent Fanie Chassé, membre parent Karine Gaudet, membre parent Marie-Belle Jetté, membre parent Kevin Létourneau, membre parent Éric Plamondon, membre parent Vanessa Webster, membre parent Marie-Pierre Nolet, coordonnatrice, Service des ressources éducatives Karlyne Rhéaume, directrice adjointe, école primaire Karine Turcotte, représentante professionnelle, école secondaire</p>
Comité consultatif du transport	Comité paritaire EHDA
<p>Jean-François Pressé, directeur général Luc Thiboutot, directeur par intérim, SRMAT Geneviève Larche, coordonnatrice, SRMAT Stéphanie Mailhot, directrice d'école Martin Veillette, directeur par intérim de centre Éric Lunam, membre du conseil d'administration Julie Gagnon, membre du comité de parents Johanne Lefebvre, technicienne en transport scolaire, SRMAT George Singfield, directeur général, CSWQ Pascal Proulx, directeur général adjoint, CSWQ Lee-Ann Beaulé, coordonnatrice, CSWQ</p>	<p>Marc-André Bastien, coordonnateur, Service des ressources humaines Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives Nathalie Gosselin, directrice adjointe, école primaire Julie Breton, directrice adjointe, école secondaire Rosalie Gilbert-Marquis, enseignante, école primaire Marie-Ève Laprise, enseignante, école primaire Jessica Tyre, enseignante, école secondaire Simon Roy, représentant syndical</p>

2.3. Normes d'éthique et de déontologie applicables au conseil d'administration

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Un comité régional d'enquête a été formé en 2022-2023 et l'adoption des règles de régie interne a été réalisée en 2023-2024.

Nous n'avons reçu aucune plainte en 2023-2024 relativement au nouveau Règlement.

2.4. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue en 2023-2024.

3. Résultats

3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite repose sur la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur les orientations et objectifs du CSSOB établis en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation.

RÉSULTATS OBTENUS

- Cible atteinte
- Cible partiellement atteinte
- Cible non atteinte

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

ENJEU 1 – LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

*Indicateurs PEVR du plan stratégique MEQ 2023-2027

Orientation 1 : Faire de la réussite des élèves, jeunes et adultes, une priorité

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027			RÉSULTATS 2023-2024		
		Global	Garçons	EHDAA	Global	Garçons	EHDAA
1. Accroître la diplomation des élèves, jeunes et adultes	1. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire *	82 % ●	77 %	64 %	79 %	74 %	ND
	2. Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle en 3 ans *	90 % ●	89 %	N/A	87 %	86 %	N/A
	3. Taux de réussite en français LECTURE de 4e année primaire	95 % ●	89 %	76 %	86 %	81 %	61 %
	4. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, langue d'enseignement, 4e année primaire*	Voir tableau 3.1.2 : Objectifs établis par le ministre de l'Éducation page 20					
2. Accroître la réussite des élèves en littératie	5. Taux de réussite en français de 6e année	96 % ●	92 %	61 %	92 %	89 %	75 %
	6. Taux de réussite en français ÉCRITURE de 2e secondaire	89 % ●	83 %	70 %	83 %	77 %	67 %
	7. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, 2e secondaire *	Voir tableau 3.1.2 : Objectifs établis par le ministre de l'Éducation page 20					
3. Accroître la réussite des élèves en numératie	8. Taux de réussite dans la compétence RÉSOUDRE en mathématique de 6e année	85 % ●	84 %	60 %	89 %	89 %	77 %
	9. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de MATHÉMATIQUE (compétence RÉSOUDRE), 6e année, réseau public *	Voir tableau 3.1.2 : Objectifs établis par le ministre de l'Éducation page 20					
	10. Taux de réussite en mathématique de 6e année	94 % ●	93 %	58 %	88 %	87 %	70 %
	11. Taux de réussite en mathématique de 2e secondaire	82 % ●	80 %	63 %	80 %	80 %	58 %

Explication des résultats

- Les résultats représentent un premier portrait de la situation, première année de mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Les actions sont entreprises et les outils de suivi sont en développement pour améliorer nos suivis individuels d'élèves.
- Le suivi des élèves décrocheurs et le programme de concomitance entre le secondaire et la formation professionnelle est en croissance et permet de favoriser la qualification et la diplomation des élèves.
- Le développement de la culture collaborative avec le projet CAR permet de mobiliser et outiller nos équipes ainsi que de revoir les pratiques et séquences d'apprentissage afin de soutenir la réussite des élèves en littératie et numératie.

ENJEU 2 – DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

Orientation 2 : Assurer le développement et l'appropriation de pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance probantes

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUN 2027	RÉSULTATS 2023-2024
4. Implanter des équipes collaboratives actives et performantes dans tous les établissements scolaires	12. Pourcentage des établissements qui progressent dans la mise en place des éléments clés du projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir)	100 % des établissements ont progressé de 40 % par rapport à leur portrait de départ. ●	46 % des établissements ont progressé d'au moins 20 %

Explication des résultats :

- Toutes les équipes écoles et centres sont en action, l'implantation du projet CAR est un processus continue d'amélioration, chaque petit pas compte. Certains milieux travaillent leur culture collaborative, d'autres sont à la rédaction des séquences d'apprentissage et quelques-uns vivent actuellement les séquences d'apprentissage planifiées. Des aller-retours sont en cours aux différentes étapes d'implantation des équipes collaboratives. On remarque une belle mobilisation et une progression dans les différents éléments clés du projet CAR.

Orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUN 2027	RÉSULTATS 2023-2024
5. Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres	13. Indice de bien-être des ÉLÈVES au sein des établissements	90 % des élèves se sentent bien et vivent du bien-être 93 % des élèves se sentent en sécurité ●	85 % des élèves se sentent bien et vivent du bien-être 86 % des élèves se sentent en sécurité
	14. Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'ÉLÈVE élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu *	Voir tableau 3.1.2 : Objectifs établis par le ministre de l'Éducation, page 20	
	15. Indice de bien-être des PERSONNELS au sein des écoles et des centres	95 % du personnel se sentent bien, en sécurité et vivent dans un climat de bienveillance ●	94 %

6. Offrir aux élèves des projets pédagogiques scolaires variés et stimulants	16. Taux de participation des ÉLÈVES de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier *	Voir tableau 3.1.2 : Objectifs établis par le ministre de l'Éducation, page 20	
7. Favoriser un milieu de travail sain et mobilisateur, en soutien à l'attraction et à l'enracinement des personnels scolaires	17. Taux de roulement des personnels scolaires	4,5 % 	2 %

Explication des résultats :

- Les projets éducatifs des établissements ciblent des moyens afin d'améliorer le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école. La mise à jour des plans de lutte contre l'intimidation et la violence a également été réalisée.

ENJEU 3 – DES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

Orientation 4 : Mobiliser la famille, la communauté et les partenaires à soutenir la réussite des élèves

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUN 2027	RÉSULTATS 2023-2024
8. Ajuster nos pratiques pour favoriser la collaboration de nos familles et de nos partenaires	18. Taux de satisfaction des parents sur l'accueil, la qualité de la communication et la place accordée à la famille	98 % 	94 %
	19. Actualisation du répertoire des ressources et organismes communautaires et le rendre accessible aux personnels scolaires, aux élèves ainsi qu'aux familles.	Actualisation et diffusion du répertoire 	Formation du comité pour débiter l'actualisation du répertoire
	20. Pourcentage des établissements qui auront reçu la formation sur les cinq leviers guidant les interventions en milieu défavorisé (IMD)-Phase 2	100 % 	11 %
9. Soutenir les acteurs du milieu scolaire dans leur réflexion en les guidant dans le choix des interventions à privilégier auprès des élèves issus des Premières Nations, ceux issus de l'immigration ou en contexte de défavorisation	21. Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des élèves issus des Premières Nations	100 % 	86 %
	22. Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration	100 % 	47 %

Explication des résultats

- Des moyens sont identifiés dans les plans de services et les projets éducatifs des établissements afin d'améliorer l'accueil, la qualité des communications et la place accordée aux familles.
- Le Centre de services scolaire et ses partenaires travaillent en concertation pour arrimer l'offre des partenaires aux besoins des établissements scolaires. La formation d'un comité a débuté pour l'actualisation du répertoire des ressources et organismes communautaires.
- La phase 1 étant réalisée à 100 % dans nos établissements, la formation pour la phase 2 sur les cinq leviers guidant les interventions en milieu défavorisé (IMD) est démarrée et en processus de réalisation.
- Une démarche d'optimisation des services de francisation au secteur Jeunes a débuté en 2023-2024 par le Service des ressources éducatives afin de répondre aux besoins des milieux ainsi que d'améliorer et de bonifier les services d'accueil et de francisation pour les élèves issus de l'immigration. Des actions ont été planifiées pour la rentrée 2024-2025.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024
Accroître la réussite des élèves	Taux de diplomation et de qualification en 7 ans	82 % en 2027 (CSSOB) ● 84,7 % en 2023-2024 (MEQ)	78,9 %*
	Taux de réussite des garçons	77 % en 2027 (CSSOB) ● 80,7 % en 2023-2024 (MEQ)	76,4 %
	Taux de réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)	64 % d'ici 2027 (CSSOB) ● 62,6 % en 2023-2024 (MEQ)	ND
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, 4 ^e année	72 % d'ici 2027 (CSSOB) ● 72,5 % en 2023-2024 (MEQ)	55 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (Résoudre), 6 ^e année	72 % d'ici 2027 (CSSOB) ● 68 % en 2023-2024 (MEQ)	77 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, 2 ^e secondaire	64 % d'ici 2027 (CSSOB) ● 60 % en 2023-2024 (MEQ)	62 %
Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	80 % d'ici 2027 (CSSOB) ● 50 % (MEQ)	27 %
Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.	100 % (CSSOB) ● 25 % (MEQ)	N.A.

*Données provisoires – En attente des résultats de reprise d'examens d'août et de janvier
Tableau de bord du ministère de l'Éducation du Québec- décembre 2024

Explications des résultats

- Nous sommes en progression du taux de diplomation et de qualification, soit 8,8% d'augmentation de 2019-2020 à 2023-2024 en 7 ans (71,9 % à 78,9 %)
- Les efforts se multiplient pour accompagner les élèves et nous constatons une progression de la réussite chez les garçons.
- Pour les élèves HDAA, les dernières données sont de 55 % en 2022-2023.
- Pour les écoles secondaires de petite et moyenne taille, la possibilité de mise en place des PPP demande beaucoup de créativité pour répondre aux critères du ministère. Il est difficile pour elles de faire une organisation scolaire qui permet de respecter cette orientation. Dans certaines écoles, des ajustements sont à réaliser afin de permettre aux options déjà offertes de répondre aux critères du ministère quant aux PPP.
- Le référentiel sur le bien-être de l'élève n'a pas été disponible dans le réseau en 2023-2024.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Nombre et nature des incidents	INTIMIDATION		VIOLENCE	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Nombre de rapports	7	3	122	14
Nombre d'écoles visées	2	2	4	1
Nombre total des écoles et pavillons	15	4	15	4

Échelle de fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	Fréquence		Proportion d'interventions ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	Intimidation	Violence	
École Notre-Dame-de-Fatima (371 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	50 %
École Saint-Joseph (412 élèves)	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École Sainte-Marie (290 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0 %
École Saint-Sauveur (354 élèves)	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École secondaire Le Transit (490 élèves)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	6 %
École secondaire La Concorde (185 élèves)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %

1.1.1 Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

Les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et des interventions ont été mises en place selon la nature des événements : rencontre des parents, mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, référence au personnel professionnel ou auprès d'un partenaire, suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe. Des mesures préventives ont également été mises en place dans les écoles, par exemple des activités structurées et animées dans la cour d'école, des ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants, dépliant d'information destiné aux parents et de la formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et principes de répartition des revenus du CSSOB sont présentés dans la Politique « Objectifs, principes et critères de répartition des revenus » entre ses établissements et services et sont établis, en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Cette répartition est effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres.

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Atteindre l'équilibre budgétaire;
- Favoriser l'autonomie de gestion, en respect du principe de subsidiarité;
- Optimiser l'utilisation des ressources financières;
- Assurer le financement adéquat des activités découlant des obligations légales, des règlements, politiques et conventions collectives applicables;
- Assurer le fonctionnement et la participation des différents comités prévus par la LIP et ceux prévus par les conventions collectives;
- Assurer le financement adéquat des programmes, services et activités découlant des décisions du conseil d'administration notamment, des plans d'effectifs et du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire;
- Assurer aux établissements un financement adéquat leur permettant d'assumer leurs responsabilités et aussi l'exercice de choix budgétaires;
- Assurer aux unités de services centralisés le financement adéquat permettant d'assumer leurs responsabilités, notamment le support des établissements et aussi faire face aux situations imprévues.
- Respecter les valeurs de l'organisation.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité des gestionnaires sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est transparente et est effectuée de façon équitable;
- La répartition des revenus entre les établissements et les services est faite en tenant compte des fonctions, pouvoirs et responsabilités centralisés ou décentralisés déterminés par la LIP, le Règlement concernant les fonctions et pouvoirs du conseil d'administration et/ou par la direction générale;
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes (FGJ) sont affectées aux activités financées et la part de ces ressources allouées pour les services aux EHDAA est affectée aux services aux EHDAA;
- Les allocations de base pour les activités éducatives de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) sont affectées aux activités financées;
- Les ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives, les allocations supplémentaires et les ajustements non récurrents, les subventions allouées par le MEES pour les activités de financement, du service de la dette et du transport scolaire *sont affectées aux activités financées* en respect des obligations ou contraintes imposées par les règles budgétaires émises par le MEES;

- Les allocations de base pour l'organisation des services, les subventions tenant lieu de taxe, la péréquation et la taxe scolaire (PMT), à l'exclusion du montant pourvu par le produit maximal de la taxe devant être affecté à l'organisation du transport scolaire, sont affectées à la gestion des écoles et des centres, à l'organisation des services et à l'entretien des équipements et l'excédent, s'il y a lieu, est affecté selon les priorités découlant du PEVR et/ou déterminées par le conseil d'administration;
- La mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental et la mesure additionnelle pour l'ensemble des secteurs public et parapublic sont réparties entre les établissements et les services de façon telle que les services aux élèves soient préservés;
- L'autofinancement des activités extrascolaires et de services, tel que la surveillance du midi, est visée;
- Les revenus identifiés comme des frais chargés aux parents ou aux usagers sont affectés en totalité à financer les biens vendus ou services rendus. L'établissement ou le service vise l'autofinancement et non la réalisation de surplus ou profit;
- Les droits de scolarité et autres revenus visant à financer un cours sont affectés au financement des activités éducatives de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les autres revenus, notamment les locations de salle, les participations financières d'un particulier ou d'un organisme et les autres ventes de biens et services sont affectés au financement des activités de l'établissement ou du service en assurant la gestion;
- Les revenus découlant des initiatives des établissements, les publicités et commandites sont affectés en totalité à l'établissement ou au service et celui-ci doit assumer l'ensemble des coûts liés à ces initiatives. À la fin de l'exercice, le solde des revenus non affecté aux activités financées par les levées de fonds est reporté comme revenu de l'exercice suivant.
- Aucune allocation de fonctionnement ne peut servir à l'investissement.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

LES CRITÈRES

- Les critères de répartition de ressources entre le Centre de services scolaire (les services centralisés), ses établissements et ses comités diffèrent selon le secteur de formation (FGJ, FGA et FP) et dans le cas de la formation générale des jeunes, selon le niveau (préscolaire, primaire et secondaire).

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES SERVICES CENTRALISÉS

- La répartition des ressources entre les services centralisés est déterminée par la direction générale en tenant compte des critères suivants :
 - le niveau de ressources disponibles;
 - les activités dont la gestion est centralisée;
 - les besoins exprimés par les directions de services;
 - les plans d'effectifs adoptés par le conseil d'administration;
 - l'historique des dépenses et des revenus spécifiques;
 - les engagements ou les décisions déjà prises par le conseil d'administration ou la direction générale et ayant une incidence financière;
 - les obligations corporatives;
 - l'évolution de l'indice des prix à la consommation et des tarifs;
 - tout autre critère déterminé par la direction générale.

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES CENTRES (FP ET FGA)

Allocations de base et autres

- Toutes les allocations de base allouées par le MEQ pour la FP et la FGA sont affectées aux centres.

Produit maximal de la taxe scolaire

- Une partie du produit maximal de la taxe scolaire généré par la clientèle en FP ou en FGA est allouée aux centres. La partie représente le financement de la gestion du centre. Le solde demeure centralisé au niveau du centre pour assumer une partie des coûts d'entretien des immeubles et des équipements, des coûts administratifs et du siège social.

Mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire

- Les centres assument une partie de la compression budgétaire imposée par le MEQ et nommée « Mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire ». La portion assumée est déterminée annuellement en fonction de la méthode de détermination de la compression utilisée par le MEQ.

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DES ÉCOLES

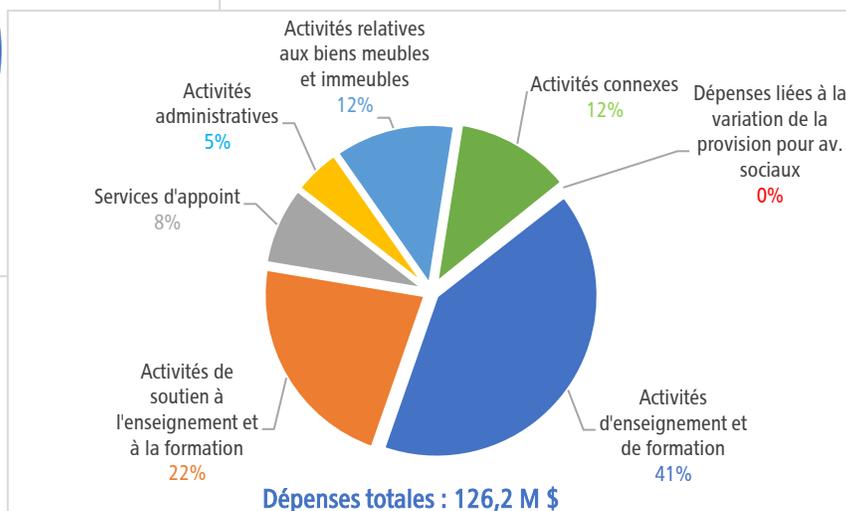
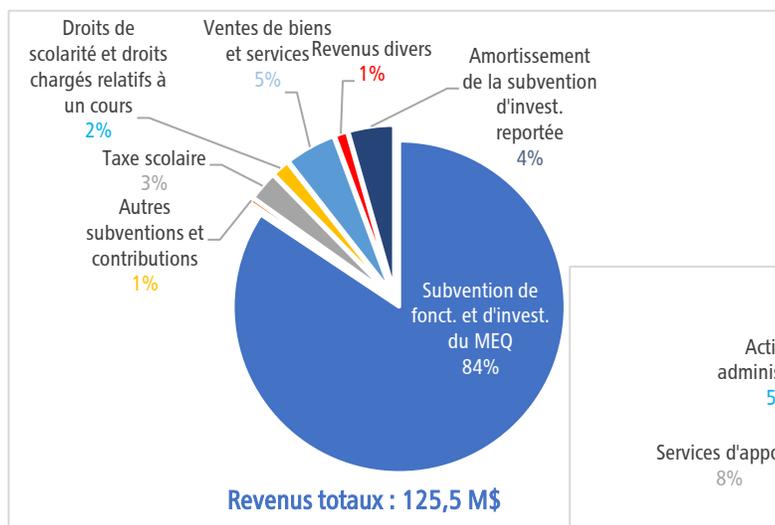
La direction du Service des ressources financières, après consultation du CCG et approbation de la direction générale, détermine la répartition des ressources entre les écoles en tenant compte des critères suivants :

- le niveau de ressources disponibles;
- les activités dont la gestion est décentralisée à l'école;
- la clientèle;
- la notion de petite école;
- la superficie de ou des immeubles de l'école dont la conciergerie est en régie;
- l'éloignement du centre administratif;
- le nombre de groupes à plus d'une année d'étude;
- le nombre de dîneurs et les ressources nécessaires au respect de la Politique de gestion relative aux services aux dîneurs;
- les inégalités sociales et économiques du milieu;
- les besoins exprimés par les directions d'établissement;
- les projets particuliers reconnus par le conseil d'administration ou la direction générale;
- l'historique des revenus propres de l'école;
- tout autre critère approuvé par la direction générale.

4.2 Ressources financières

États financiers 2023-2024

BILAN Au 30 juin 2024		RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2024	
ACTIFS FINANCIERS		REVENUS	
Encaisse	(27 831)	Subvention de fonct. et d'invest. du MEQ	105 884 406
Subvention de fonctionnement à recevoir	18 914 149	Autres subventions et contributions	612 186
Subvention d'investissement à recevoir	95 306 471	Taxe scolaire	3 595 159
Taxe scolaire à recevoir	204 036	Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	2 148 310
Débiteurs	3 174 845	Ventes de biens et services	6 180 959
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	117 571 670	Revenus divers	1 530 977
		Amortissement de la subvention d'invest. reportée	5 558 227
		TOTAL DES REVENUS	125 510 224
PASSIFS		DÉPENSES	
Emprunt temporaires	3 613 923	Activités d'enseignement et de formation	51 619 758
Créditeurs et frais courus à payer	13 843 217	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	28 107 726
Subvention d'investissement reportée	95 992 988	Services d'appoint	9 977 789
Revenus perçus d'avance	941 846	Activités administratives	6 005 878
Provision pour avantages sociaux futurs	3 433 174	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	15 398 426
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subv.	76 665 224	Activités connexes	14 812 625
Autres passifs	28 185 236	Perte sur disposition d'immobilisation corporelle	-
TOTAL DES PASSIFS	222 675 608	Dépenses liées à la variation de la provision pour av. sociaux	270 916
		TOTAL DES DÉPENSES	126 193 118
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(105 103 938)	SURPLUS DE L'EXERCICE	(682 894)
		SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2024	
ACTIFS NON FINANCIERS		Surplus accumulé au 30 juin 2023	22 876 028
Immobilisations corporelles	127 044 853	Excédent de l'exercice	(682 894)
Charges payées d'avances	252 219	Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	127 297 072	Surplus accumulés au 30 juin 2024	22 193 134
SURPLUS ACCUMULÉ	22 193 134		



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	89 592,58	0	89 592,58	62
2 Personnel professionnel	106 165,13	603,50	106 768,63	76
3. Personnel enseignant	784 901,88	6 037,29	790 939,17	1 100
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	487 223,84	2 617,04	489 840,88	628
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	38 417,66	144,00	38 561,66	72
Total	1 506 301,09	9 401,83	1 515 702,91	1 938

Résumé du niveau de l'effectif du 1er avril 2023 au 31 mars 2024

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	1 481 802,00
Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	
Total des heures rémunérées effectuées (B)	1 515 702,91
Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	33 900,91
Calcul : (C)=(B) – (A)	
Respect du niveau de l'effectif	Cible non atteinte

L'écart correspond aux ressources supplémentaires affectées au plan de rattrapage, aux services aux élèves et à la réalisation du PEVR, tout en respectant le plan d'effectifs adopté au conseil d'administration.

Moyen retenu : Maintenir la vigie sur l'adoption du plan d'effectifs et l'octroi de postes en projet en respect des budgets.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	27	5 350 278,67 \$
Total	27	5 350 278,67 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Enveloppe pour travaux majeurs en 2023-2024

Mesures Maintien de bâtiments : 12 924 000 \$

Allocation de base Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles : 1 354 506\$

Total : 14 278 506 \$

Faits saillants des travaux 2023-2024

Projets en Maintien de bâtiment

Réfection du parement extérieur - Maison des sœurs

Réfection des finis intérieurs – service de garde et classe de musique - école Saint-Isidore

Réfection de toiture et étanchéisation des fondations - école Saint-Isidore

Réfection des vestiaires gymnase – école secondaire Le Tremplin

Réfection du gymnase et système de ventilation – école secondaire La Concorde

Réfection des gymnase et système de ventilation - Polyvalente Le Carrefour

Réfection d'une partie des fenêtres – école Saint-Joseph

Entretien, réparation et transformation des immeubles

Projet aménagement de la cour – école secondaire Le Transit

Projet ajout d'espace maternelle 4 ans et nouvelle classe soutien

Maintien de l'actif immobilier

2022-2023 (Année précédente)		2023-2024 (Année de reddition de comptes)	
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
392 020 \$	5 217 185 \$	8 698 977\$	1 820 641\$

4.5.2 Ressources informationnelles

Des investissements d'environ 1 723 000 \$ pour l'acquisition d'outils technologiques :

- 1 440 000 \$ pour le renouvellement d'ordinateurs administratifs et pédagogiques
- 250 000 \$ pour l'achat et l'installation d'écrans interactifs smart
- 27 000 \$ pour l'achat des iPads pour la pédagogie
- 6 000 \$ pour le renouvellement d'équipements pour le réseau sans fil afin d'assurer un réseau sans fil fiable

799, boulevard Forest Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Téléphone : (819) 825-4220
info@cssob.gouv.qc.ca | www.cssob.gouv.qc.ca

**Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

Québec 